



**SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL  
DÉPARTEMENTAL 63**

**LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 239 du 25 mars 2016**

**ACTUALITÉ**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE CONTRE LE PROJET DE LOI TRAVAIL  
RASSEMBLEMENT et MANIFESTATION  
Le JEUDI 31 MARS 2016 à 10 heures  
Place du 1<sup>er</sup> Mai à CLERMONT-FERRAND**

**La lettre n° 239 faite par le syndicat CGT du personnel départemental, sortie le 25 mars 2016 sera la dernière.**

Nous ne sommes plus en mesure de continuer sous cette forme.

La lettre n°1 faite par le syndicat CGT du personnel départemental est sortie le 24 avril 2009.

Le syndicat La CGT avait décidé d'adresser à l'ensemble des syndiqués une lettre électronique d'informations syndicales et une lettre d'information pour les non syndiqués intéressés.

Les syndiqués CGT continueront à recevoir les informations syndicales par la voie habituelle.

Les non syndiqués comme les syndiqués CGT pourront trouver des informations syndicales sur le site du syndicat CGT <http://cg63cgt.fr/> ou dans le NGS Nouveau Grain de Sable téléchargeable à l'adresse suivante <http://cg63cgt.fr/le-nouveau-grain-de-sable-n-10-a-13-2013-2014/>

## **25 ans de la CGT du personnel départemental**

Le syndicat CGT du personnel départemental a été créé le 15 janvier 1991.  
25 ans au service des agents de la collectivité.

Nombre des avancées sociales obtenues dans notre collectivité ont été obtenues grâce à la CGT, entre autres la création du COS, des avancements de grade plus nombreux, un minimum concernant le régime indemnitaire, etc.

## ACTUALITÉ CG PUY-DE-DOME

Tout ce qui va changer avec la loi travail

Compte-rendu de la réunion du mardi 22 mars 2016 **Non public, réservé aux syndiqués CGT**

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations syndicales du syndicat CGT du personnel départemental sur le site du syndicat CGT du personnel départemental, lien <http://cg63cgt.fr/>

## ACTUALITÉ DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations syndicales départementales sur le site de l'UD CGT du Puy-de-Dôme, lien <http://www.cgt63.fr/joomla3/>

Comme des lions au Rio le vendredi 25 mars à 20 h avec la réalisatrice Françoise Davisse

## ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations syndicales sur le site de la Confédération CGT, lien <http://www.cgt.fr/>

## ACTUALITÉ STATUTAIRE

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations statutaires sur le site de la Fédération CGT des Services Publics, lien <http://www.spterritoriaux.cgt.fr/>

## APPEL A CANDIDATURES

### LA CITATION DE LA SEMAINE

### ILS ONT OSE LE DIRE

### LE DESSIN DE LA SEMAINE

### LA PHOTO DE LA SEMAINE

## ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme



## SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

## DÉPARTEMENTAL



# TOUT CE QUI VA CHANGER AVEC LA LOI TRAVAIL

La CGT du personnel départemental du Puy-de-Dôme et la section 63 de La CGT SNPTRI reviennent sur quelques changements dans le projet de modification du code du travail qui vont toucher directement les agents de la collectivité et leurs proches dans le privé:

**1/ La définition du travail de nuit va changer :** La loi décide que le travail de nuit est désormais un travail effectué au cours d'une période de **9 heures consécutives** (commençant au plus tôt à 21 h et finissant au plus tard à 7 h). Conséquences: les salariés qui prennent leur travail à 5h00 ne verront plus leurs heures faites entre 5h et 7h considérées comme heures de nuit.

**2/ Astreintes :** **Suppression du délai préalable** de 15 jours remplacé par un « délai raisonnable ». Le paiement de l'astreinte : en l'absence d'accord, fixation par l'employeur des modalités

d'organisation des astreintes et de leur compensation. **Elles peuvent être décomptées des temps de repos.**

**3/ Fin de durée légale du temps de travail : C'est la fin des 35 heures.** Ainsi, le nombre de jours de congés et de RTT pourra être changé, à la baisse bien sûr !

**4/ Temps de travail et temps de repos :** Le temps de travail peut passer de 10 h à 12 h par jour, avec le temps de repos entre deux journées qui sera inférieur à 11 h comme actuellement !

**5/ Jours fériés et événements familiaux:** Le nombre de jours sera décidé dans l'entreprise ou la collectivité. La nouvelle loi ne fixe plus le nombre de jours de congés pour ces événements (mariage, naissance, décès). **Ce seront des accords internes qui décideront :** quelques heures pour l'enterrement de son père, une demi-journée pour son mariage...

**6/ Moderniser la médecine du travail :** La nouvelle loi prévoit une médecine démembrée, une protection des salariés laminée, une inspection du travail écartée...

**7/ Licenciement économique :** Avant, 12 mois de salaire étaient versés pour indemniser un licenciement économique, demain ce ne sera seulement que 6 mois.

**8/ Conventions collectives :** La destruction des conventions collectives est prévue dans la nouvelle loi, le gouvernement décide de réduire le nombre de conventions collectives de 700 à 100 !

ETC...

**TOUTES ET TOUS EN GREVE CONTRE CE PROJET DE LOI**  
**RASSEMBLEMENT et MANIFESTATION**  
**Le JEUDI 31 MARS 2016 à 10 heures**  
**Place du 1<sup>er</sup> Mai à CLERMONT-FERRAND**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 22 mars 2016** [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

#### **Prochaines réunions**

##### **Comité technique :**

11 avril 2016

20 juin 2016

3 octobre 2016

5 décembre 2016

Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

#### **ACTUALITÉ DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME**



# Le projet de loi El Khomri avance... Mais nous aussi !!!



Les annonces de modifications dans le projet de loi El Khomri faites le 14 mars par le 1<sup>er</sup> ministre aux organisations syndicales ne changent rien à son seul objectif :  
Écraser les salarié-e-s et leurs droits face au grand patronat et la finance..

500.000 manifestant-e-s le 9 mars, c'est un excellent départ dans la construction du rapport de forces indispensable au retrait du projet de loi El Khomri. Mais ce n'est pas suffisant. Cet élan ne doit pas s'essouffler. Gagnons la participation des salarié-e-s des entreprises, du privé et du public, dans la lutte contre cette nouvelle loi dictée par le MEDEF et pour le MEDEF.

C'est grâce aux grèves, mobilisations et pétitions que le gouvernement a d'emblée reculé sur certains points du projet. Rien d'autre !

La CGT appelle tou-te-s les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, retraité-e-s étudiant-e-s et lycéen-ne-s à se mobiliser jusqu'au retrait de cette nouvelle loi destructrice d'emplois, ainsi que l'abrogation des lois Macron et Rebsamen.

*Le projet de loi El Khomri permettrait de relancer l'emploi en CDI ?*

➔ Le gouvernement et le grand patronat jouent sur les mots. **Ils nous mentent.** L'objectif de cette loi est la flexibilité tout azimut au détriment des salarié-e-s, seuls producteurs de richesses. La volonté de pouvoir licencier à tour de bras, sans aucune entrave, en dénaturant le CDI et en détruisant le Code du travail et ses protections est synonyme de retour en arrière de plus de 100 ans.

**C'est ça une réforme moderne, bonne pour l'emploi ?**

Gardons à l'esprit que l'objectif des entreprises est de faire des bénéfices, pas de créer de l'emploi. Leur laisser toutes les libertés en droit du travail ne se ferait qu'au détriment de nous toutes et tous.



**Toutes et tous en grève et manifestation,  
jeudi 31 mars, 10h00 place du 1<sup>er</sup> mai,  
Clermont-Ferrand.**

**Ce projet de loi est une addition de régressions historiques.**

L'inversion de la hiérarchie des normes, en filigrane tout au long du projet et que nous refusons en bloc, consiste à ce que des accords d'entreprise soient prioritaires sur le Code du travail, protection commune à tou-te-s les salarié-e-s.

Cela entraînerait des accords locaux par entreprise, qui seraient moins favorables que ceux offerts par le Code du travail.

**POUR :**

- le retrait du projet de loi « travail » ;
- conquérir un Code du travail du 21<sup>e</sup> siècle !



#onsemetsurson31



**Pour les grands patrons et la finance,  
La crise, ça sert à faire de bonnes affaires !**

Notre principale arme aujourd'hui, c'est la grève. Certes ça nous coûte, surtout dans le contexte austéritaire actuel et général. **Mais la grève, ça rapporte !** Aucune avancée sociale majeure ne s'est faite suite à de simples négociations.

Vous avez tou-te-s le droit de grève. Informez-vous, contactez nous !

La mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle doit continuer jusqu'au retrait total du projet de loi El Khomri, ainsi que des lois Macron et Rebsamen.

**Ne les laissons pas faire, agissons avant qu'il ne soit trop tard !**

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations syndicales départementales sur le site de l'UD CGT du Puy-de-Dôme, lien <http://www.cgt63.fr/joomla3/>

**Comme des lions au Rio le vendredi 25 mars à 20 h avec la réalisatrice Françoise Davisse**

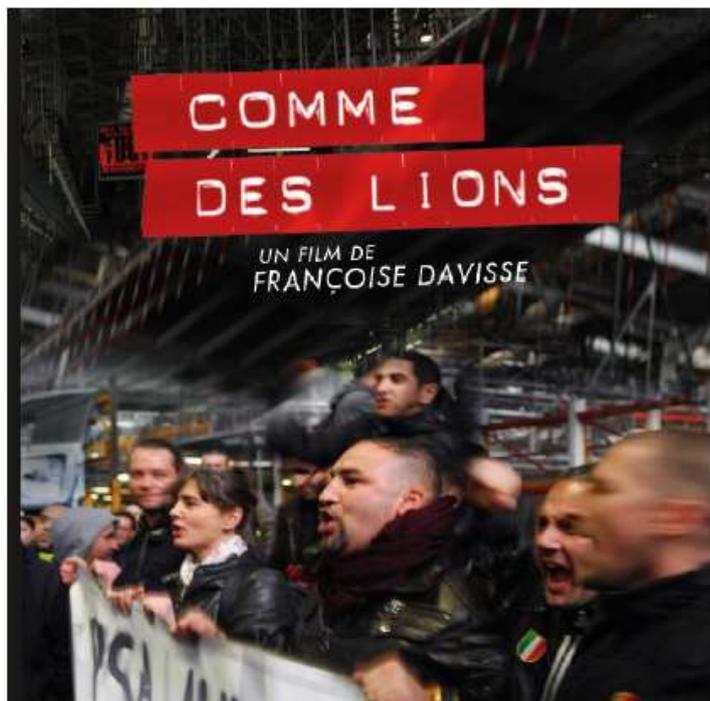
Au cinéma le RIO, venez voir ce film dont la sortie nationale est le 23 Mars .

Une première projection sera organisée au cinéma le Rio le vendredi 25 mars à 20 h,

en présence de la réalisatrice, François DAVISSE.

En tant qu'ancien salarié Michelin et ouvrier acteur du film « *PAROLES DE BIBS* » je vous invite à venir nombreux voir ce film au Rio.

Un grand moment de lutte, de fraternité, un film qui donne du courage et comme le dit notre ami le réalisateur Yannis Youlontas « *JE LUTTE DONC JE SUIS* »



« *COMME DES LIONS*, un chef d'œuvre qui fera date... une réalisatrice qui filme comme une lionne... une si belle lutte non pas pour gagner mais pour ne pas tout perdre, et en même temps une victoire totale, celle de la dignité, de la fraternité, de la vraie démocratie dans toute sa complexité... »

Marcel Trillat, réalisateur

SEREZAT Jean Pierre  
Ouvrier-acteur du film « *Parole de BIBS* »

« Dans un magnifique documentaire *Comme des lions*, la réalisatrice Françoise Davisse a filmé la lutte des ouvriers de l'usine PSA d'Aulnay pendant leurs quatre mois de grève et leurs deux ans d'engagement contre sa fermeture. Une plongée vivifiante dans la chaleur des AG, dont on ressort avec le sentiment que la lutte mérite d'être menée. » Les Inrocks

## ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations syndicales sur le site de la Confédération CGT, lien <http://www.cgt.fr/>

## ACTUALITÉ STATUTAIRE

Vous pourrez dorénavant trouver toutes les informations statutaires sur le site de la Fédération CGT des Services Publics, lien <http://www.spterritoriaux.cgt.fr/>

## APPEL A CANDIDATURES

**1189 Gestionnaire dossiers agricoles** Grade : Cadre d'emplois Techniciens territoriaux  
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 25 mars 2016

**661 Gestionnaire administrative et comptable** Grade : Cadre d'emplois Rédacteurs territoriaux  
Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 1er avril 2016

## LA CITATION DE LA SEMAINE

«Les deux choses les plus difficiles à dire sont bonjour pour la première fois et au revoir pour la dernière.» *Moira Rogers*

## ILS ONT OSE LE DIRE :

«Le vrai changement au PS, ce serait de gagner.» *Bertrand Delanoë*

## LES DESSINS DE LA SEMAINE



## LA PHOTO DE LA SEMAINE



Pierre Gattaz, président du Medef, a estimé que « *trop, c'est trop* », concernant la modification du projet de loi Travail.

## CONTACTER LA CGT

**Tél 0652435261** vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

**Permanences les mercredis** : 6 avril 2016 de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.